

A C T I F		Arrêté au 31/12/2024		31/12/2023
		Durée 12 mois		12 mois
		BRUT	AMORT/PROV	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	15 364,19	-9 940,26	5 423,93	1 225,00
Frais de recherche et développement	5 904,38	-898,77	5 005,61	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs	29 454,34	-24 152,17	5 302,17	10 019,58
Autres Immobilisations incorporelles	3 360,00	-1 081,33	2 278,67	2 758,67
Immobilisations Corporelles				
Terrains	1 088 000,00		1 088 000,00	1 088 000,00
Constructions	5 970 701,91	-2 659 419,56	3 311 282,35	3 461 223,20
Installations techniques matériel et outillage	845 421,09	-511 770,13	333 650,96	363 342,22
Autres immobilisations corporelles	822 828,85	-480 202,53	342 626,32	295 299,17
Avances et acomptes	66 168,08		66 168,08	8 787,27
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et Créances rattachées	720,50		720,50	720,50
Autres titres Immobilisés	837 451,50		837 451,50	837 451,50
Autres	277 968,50		277 968,50	332 348,60
TOTAL I		9 963 343,34	-3 687 464,75	6 275 878,59
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Stocks et en cours	36 800,12		36 800,12	40 053,50
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	835 295,25	-1 498,97	833 796,28	824 379,62
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	287 059,22		287 059,22	345 588,39
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				126 495,89
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	4 700 888,05		4 700 888,05	4 475 637,79
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	10 470,62		10 470,62	7 486,54
TOTAL III		5 870 513,26	-1 498,97	5 869 014,29
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL IV				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL V				
Ecart de conversion Actif				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL VI				
TOTAL GENERAL		15 833 856,60	-3 688 963,72	12 144 892,88

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2024	31/12/2023
		Durée 12 mois	12 mois
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres complémentaires		975 385,06	975 385,06
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires		64 584,86	64 584,86
Fonds propres complémentaires		542 391,00	709 424,02
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Excédents affectés à l'investissement		277 048,26	277 048,26
Réserves pour projet de l'entité		2 605 551,87	2 605 551,87
Excédents affectés à la couverture du BFR		66 665,29	66 665,29
Réserve de compensation des déficits		330 941,80	289 607,12
Report à nouveau			
Report à nouveau		672 115,35	588 663,83
dont report à nouveaux des activité sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		-511 716,97	-59 763,40
Excédent ou déficit de l'exercice			
Excédent ou déficit de l'exercice		251 000,26	-42 246,82
Situation nette (sous-total)			
Situation nette (sous-total)		5 785 683,75	5 534 683,49
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement		76 414,12	58 068,85
Provisions réglementées			
Provisions réglementées		251 499,39	251 499,39
TOTAL I		6 113 597,26	5 844 251,73
Fonds reportés et dédié:			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés		769 757,85	758 299,44
TOTAL II		769 757,85	758 299,44
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Provisions pour charges		80 265,78	6 343,80
TOTAL IV		80 265,78	52 531,35
Avances et acomptes sur commandes			
Dettes des legs ou donations			
Instruments de trésorerie			
TOTAL V			
Dettes			
Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 197 372,10	4 538 414,28
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses		25 103,28	21 252,04
Avances et acomptes sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		325 681,87	258 232,13
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales		511 415,20	621 659,14
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Autres dettes (d'exploitation)			
Autres dettes (d'exploitation)		121 669,54	126 147,33
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance		30,00	30,00
TOTAL VI		5 181 271,99	5 565 734,92
Ecarts de conversion Passif			
Ecarts de conversion Passif			
TOTAL VII			
TOTAL GENERAL		12 144 892,88	12 220 817,44



Compte de résultat

Consolidé total

	Arrêté au : 31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	480,00	0,01	300,00	0,01	180,00	60,00
Ventes de biens	418 017,60	6,38	421 475,70	7,28	-3 458,10	-0,82
-dont ventes de dons en nature						
Ventes de services	290 221,59	4,43	344 373,66	5,95	-54 152,07	-15,72
-dont parrainages						
-dont ventes biens relatives aux activités soc. & médico-so						
-dont ventes prestations liées aux activités soc & médico-s						
Ventes de biens et services	708 239,19	10,81	765 849,36	13,24	-57 610,17	-7,52
Concours publics et subvt° exploitation	6 549 765,16	100,00	5 785 654,23	100,00	764 110,93	13,21
Subventions d'exploitation			194 112,53	3,36	-194 112,53	-100,00
-dont contributions financières autorités tarifications						
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable						
. Dons manuels	147,84	0,00	1 000,00	0,02	-852,16	-85,22
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
Ressources liées à la générosité du public	147,84	0,00	1 000,00	0,02	-852,16	-85,22
Contributions financières						
Produits de tiers financeurs	6 549 913,00	100,00	5 980 766,76	103,37	569 146,24	9,52
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	131 015,66	2,00	116 321,74	2,01	14 693,92	12,63
Utilisations des fonds dédiés	29 799,87	0,45	3 758,79	0,06	26 041,08	692,80
Autres produits	641 136,15	9,79	604 366,16	10,45	36 769,99	6,08
-dont complément de rémunération TH						
-dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	8 060 583,87	123,07	7 471 362,81	129,14	589 221,06	7,89
Charges d'exploitation						
Achats de matières premières, march., fournitures et autres	707 269,95	10,80	720 748,23	12,46	-13 478,28	-1,87
Variation de stocks	2 071,04	0,03	5 957,10	0,10	-3 886,06	-65,23
Autres achats et charges externes	2 222 551,30	33,93	1 856 234,49	32,08	366 316,81	19,73
Impôts, taxes et versements assimilés	298 871,62	4,56	297 150,45	5,14	1 721,17	0,58
Salaires et traitements	3 160 343,78	48,25	3 094 307,02	53,48	66 036,76	2,13
Charges sociales	1 202 958,37	18,37	1 172 193,56	20,26	30 764,81	2,62
Dotations aux amortissements	341 507,41	5,21	319 194,70	5,52	22 312,71	6,99
Autres charges	1 957,08	0,03	1 849,76	0,03	107,32	5,80
Dotations aux provisions	34 638,23	0,53	19 151,21	0,33	15 487,02	80,87
Report en fonds dédiés	41 678,28	0,64	90 195,41	1,56	-48 517,13	-53,79
Aides financières						
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	8 013 847,06	122,35	7 576 981,93	130,96	436 865,13	5,77
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	46 736,81	0,71	-105 619,12	-1,83	152 355,93	-144,25
Produits financiers						
Produits financiers de participations	13 666,77	0,21	12 963,01	0,22	703,76	5,43
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Autres intérêts et produits assimilés	90 572,66	1,38	9 924,96	0,17	80 647,70	812,57
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	104 239,43	1,59	22 887,97	0,40	81 351,46	355,43
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	98 448,84	1,50	100 707,97	1,74	-2 259,13	-2,24
Différences négatives de change						
Charges nettes/cessions des V.M.P.						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	98 448,84	1,50	100 707,97	1,74	-2 259,13	-2,24
RÉSULTATS FINANCIERS	5 790,59	0,09	-77 820,00	-1,35	83 610,59	-107,44
RÉSULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	52 527,40	0,80	-183 439,12	-3,17	235 966,52	-128,63
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	216 698,11	3,31	142 832,44	2,47	73 865,67	51,71
Sur opération en capital	10 947,55	0,17	8 146,24	0,14	2 801,31	34,39
Reprises/provisions et transfert de char						
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	227 645,66	3,48	150 978,68	2,61	76 666,98	50,78
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	1 506,74	0,02	5 541,45	0,10	-4 034,71	-72,81
Sur opération en capital	2 052,39	0,03	1 409,93	0,02	642,46	45,57
Dotation aux amortissements et aux prov.						
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	3 559,13	0,05	6 951,38	0,12	-3 392,25	-48,80
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	224 086,53	3,42	144 027,30	2,49	80 059,23	55,59



Compte de résultat

Consolidé total

Arrêté au :						
31/12/2024			31/12/2023		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices	25 613,92	0,39	2 835,00	0,05	22 778,92	803,49
TOTAL VIII	25 613,92	0,39	2 835,00	0,05	22 778,92	803,49
PRODUITS	8 392 468,96	128,13	7 645 229,46	132,14	747 239,50	9,77
CHARGES	8 141 468,95	124,30	7 687 476,28	132,87	453 992,67	5,91
Total XI						
Eng.à réaliser sur ressources affectés						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
TOTAL XI						
EXCÉDENT OU DÉFICIT	251 000,01	3,83	-42 246,82	-0,73	293 246,83	-694,13
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée						



Compte de résultat

Consolidé total

Arrêté au :		31/12/2024		31/12/2023		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
-------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--

Contributions Produits						
Dons en nature						
Prestation en nature						
Bénévolat						
CONTRIBUTIONS PRODUITS						
Contributions Charges						
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens et services						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
CONTRIBUTIONS CHARGES						



Association A.P.R.E.S.

COMPTES ANNUELS DU : 01-01-2024

AU : 31-12-2024

	N	N-1
EXERCICE :	2024	2023
Durée :	12 mois	12 mois

ANNEXE

INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

OBJET SOCIAL :

L'objet de l'Association Pour la Réinsertion Sociale (APRES) fondée en 1977 est inscrit dans l'article 3 de ses statuts, à savoir " favoriser le plus largement possible les conditions de travail, d'hébergement, de suivi hospitalier et post-hospitalier, d'insertion sociale, d'orientation, de formation et d'insertion professionnelle ainsi que l'épanouissement des personnes en difficulté qu'elle accueille"

La mission de l'Association APRES est de répondre à l'exclusion et à la souffrance des personnes atteintes de troubles psychiques. Proposer des solutions de soins et de réinsertion et offrir des passerelles entre l'hospitalisation et la vie en société, via si nécessaire, des structures médico-sociales variées, est son objectif.

ACTIVITES ET MISSIONS SOCIALES REALISEES & MOYENS MIS EN OEUVRE :

Pour cela, l'association a créé les établissements suivant sur les sites de Toulouse et Nailloux (Haute Garonne) :

* Site de Toulouse (31400)

- Centre Post Cure Sanitaire

Le centre de post-cure psychiatrique a un agrément de 50 places d'hospitalisation dont 19 places en hospitalisation complète et 31 en hospitalisation de jour (du lundi au vendredi). Il accueille des hommes et des femmes présentant des troubles psychiques stabilisés et dont les difficultés entraînent souvent une rupture avec le milieu social, professionnel ou familial.

Situé à la charnière du sanitaire et du social, l'établissement propose des activités menées par une équipe médico-éducative, dans un but de construire progressivement un projet d'insertion.

- Service d'Accompagnement Médico Social pour Adulte Handicapés (SAMSAH Le Razès)

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) est autorisé à accompagner 39 personnes, résidant à Toulouse et sa banlieue Est. Le service est ouvert toute l'année.

Le SAMSAH a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médicosocial adapté comportant la coordination des soins, de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes présentant un trouble psychique en favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels et l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Ce service en milieu ordinaire vise une plus grande autonomie des personnes. Il propose donc un soutien pour tout ou partie des actes essentiels de la vie quotidienne ainsi qu'un suivi social et paramédical en milieu ouvert.

* Site de Nailloux (31560)

- Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT du Razès)

Il s'agit d'un établissement médico-social qui relève, pour l'essentiel, des dispositions figurant dans le code de l'action sociale et des familles. Il offre aux personnes handicapées des activités diverses à caractère professionnel et un soutien médico-social en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.

L'ESAT du Razès a un agrément afin d'accompagner 55 personnes en situation de handicap psychique, orientées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Les activités proposées en atelier (ci-après) et le soutien socio-éducatif, formation... ont pour but de permettre l'acquisition et le développement des compétences techniques, professionnelles et sociales en vue d'une insertion socio-professionnelle :

Maraichage biologique : production de légumes certifiés Agriculture biologique en plein champ et en serre sur notre site de Nailloux.

Conserverie et légumerie : cet atelier de production a une activité de préparation de conserves et transformation de viandes ainsi que la transformation et le conditionnement de légumes.

Restauration & service en salle

Cet atelier anime une auberge ouverte au public la semaine et le weekend et propose des menus du terroir pour une quarantaine de couverts. Elle a diversifié son offre en proposant l'accueil de séminaires dans ses locaux, la restauration à emporter. C'est aussi une cuisine collective confectionnant des repas pour le foyer d'hébergement du Razès. Les travailleurs en service en salle s'occupent également de l'entretien des locaux.

Entretien des espaces verts

Cet atelier propose des services dans l'entretien des espaces verts pour des particuliers, des entreprises ou des collectivités territoriales.

Prestations aux entreprises et mise à disposition

Ces prestations permettent à des travailleurs accueillis à l'ESAT de travailler au sein d'entreprises partenaires dans des situations similaires à celles du milieu ordinaire de travail.

- Foyer d'hébergement du Razès

Le foyer d'hébergement du Razès accueille 23 personnes handicapées psychiques travaillant à l'ESAT du Razès. L'ambition du projet d'établissement est de maintenir la personne dans son emploi et de donner une dimension de progressivité dans son insertion sociale.

Le principe est que les personnes sont, dans un premier temps, dans une phase de stabilisation et d'évaluation, encadrées de manière continue par une équipe éducative au foyer d'hébergement, (18 places) puis, lorsqu'elles atteignent un niveau d'autonomie suffisant, elles peuvent s'installer au foyer ouvert (6 places) qui se situe dans des appartements à NAILLOUX. Ce foyer permet plus de liberté dans la vie quotidienne et l'encadrement y est allégé. Par la suite, les personnes souhaitant vivre en appartement individuel peuvent bénéficier de l'accompagnement du S.A.M.S.A.H si elles le souhaitent.

La diversité de ces modes d'accompagnement permet d'adapter au mieux les réponses aux besoins et désirs des personnes accompagnées.

Les objectifs généraux d'accompagnement consistent pour l'établissement à :

- Offrir un hébergement et un accueil adaptés
- Proposer un accompagnement médico-social adapté et individualisé
- Développer les potentialités, maintenir les acquis, favoriser l'apprentissage et l'autonomie
- Favoriser la participation à une vie sociale, culturelle et sportive et l'intégration dans la vie du village et la citoyenneté

- Foyer de Vie Le Douyssat

Le Foyer de vie Le Douyssat est un établissement qui a ouvert ses portes aux résidents en février 2023. Situé à Nailloux, cet établissement est équipé de 35 chambres. L'établissement est agréé pour trois ty d'accueil : accueil temps complet, accueil séquentiel, et accueil temporaire (90 jours pas an maximum). Il possède aussi un agrément pour 5 places en accueil de jour.



Association A.P.R.E.S.		N	N-1
COMPTES ANNUELS DU : 01-01-2024		EXERCICE : 2024	2023
AU : 31-12-2024		Durée : 12 mois	12 mois

ANNEXE

INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

- Réorganisation de la direction de l'association : suite au départ à la retraite de la directrice du Site de Nailloux fin mars 2024 nous sommes passés à une direction générale de l'association, poste assuré par la directrice du site de Toulouse depuis le 1er avril 2024. Deux directions adjointes ont été nommées, l'une pour les établissements de Nailloux et l'autre pour ceux de Toulouse.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la continuité d'exploitation de l'entité



Association A.P.R.E.S.

COMPTES ANNUELS DU : 01-01-2024
AU : 31-12-2024

	N	N-1
EXERCICE :	2024	2023
Durée :	12 mois	12 mois

ANNEXE

A- REGLES ET METHODES COMPTABLES(1/2)

Note N° A1 : REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général modifié par le règlement ANC n° 2020-09 du 4 décembre 2020 ;
- le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du 4 décembre 2020 ;
- le règlement ANC n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatifs aux activités sociales et médico sociales gérées par des personnes morales de droit privé

à but non lucratif.

Note N° A2 : GESTION PROPRE ET GESTION CONTROLEE

Les opérations relevant d'un droit de regard des organismes financeurs de contrôle, de tarification ou de tutelle font l'objet d'une comptabilité distincte de celles relevant de la compétence exclusive de l'Association et de ses instances de direction. Les premières constituent le domaine de la gestion contrôlée, les secondes, celui de la gestion propre.

La situation patrimoniale de l'association est obtenue par agrégation de la gestion propre et de la gestion contrôlée.

Les charges engagées sur une décision de gestion de l'Association sans discussion préalable avec les organismes financeurs de contrôle, de tarification ou de tutelle sont, en cas de refus, comptabilisées au titre de la gestion propre.

• Fonds propres :

Les fonds propres relatifs à la gestion propre sont présentés sous la rubrique "FONDS PROPRES" qui sont sans droit de reprise, ceux relatifs à la gestion contrôlée, sous la rubrique "AUTRES FONDS PROPRES" qui sont avec droit de reprise. Leur ventilation est présentée en annexes des comptes annuels.

• Affectation des résultats des comptes administratifs :

Les résultats par activité des comptes administratifs des exercices précédents, en attente d'incorporation dans les budgets des exercices suivants sont présentés en "Reports à nouveau". Ils demeurent ainsi comptabilisés tant que ces résultats n'ont pas fait l'objet de décision par les organismes financeurs de contrôle, de tarification ou de tutelle sur leur reprise effective dans les comptes administratifs des exercices suivants.

Note N° A3 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les nouvelles subventions d'investissement octroyées sont comptablement enregistrées selon les dispositions édictées dans le document d'octroi de la subvention :

- soit en totalité en produit exceptionnel ;
- soit dans les fonds propres dans les comptes de classe 13 prévus à cet effet et est rapportée au compte de résultat selon le plan d'amortissement de l'immobilisation qu'elle finance.

Note N° A4 : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Les subventions de fonctionnement octroyées avec des conditions d'emploi font l'objet d'un suivi individualisé au travers d'un compte d'emploi.

Lorsque les actions qu'elles financent s'étalent sur plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes définies dans les conventions ou à défaut, pro-rata-temporis. La quote-part incombant aux exercices futurs est inscrite en "Subventions perçues d'avance".

La quote-part incombant à l'exercice et non encore utilisée à la clôture est inscrite en charges sous la rubrique "Engagements à réaliser sur ressources affectées" et au passif du bilan en "Fonds dédiés". Ces sommes inscrites en "Fonds dédiés" sont reprises en produits sous la rubrique "Reprises sur fonds dédiés" au rythme de leur réalisation.

Note N° A5 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les frais d'établissement correspondent à des dépenses engagées à l'occasion d'opérations qui conditionnent le développement de l'association, mais qui ne peuvent être rapportées à des productions de biens ou services identifiés.

Les frais de recherche et développement correspondent à des dépenses engagées à l'occasion d'opérations qui contribuent au développement de l'association, et qui peuvent être rapportées à des productions à venir de biens ou services identifiés.

• Mode et durée d'amortissement :

- Frais d'établissement : linéaire sur 5 à 7 exercices ;
- Frais de recherche et développement : linéaire sur la durée prévue des productions à venir de biens ou services, sans excéder 3 exercices ;
- Logiciels : linéaire sur 3 à 7 exercices.



Association A.P.R.E.S.

COMPTES ANNUELS DU : 01-01-2024

AU : 31-12-2024

	N	N-1
EXERCICE :	2024	2023
Durée :	12 mois	12 mois

ANNEXE

A- REGLES ET METHODES COMPTABLES(2/2)

Note N° A6 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production sous déduction de leur valeur probable de réalisation.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie d'utilisation estimée des immobilisations.

• Mode et durée d'amortissement des immobilisations acquises neuves :

- Installations techniques, matériel et outillages industriels : linéaire sur 3 à 10 ans ;
- Matériel de bureau linéaire sur 5 ans
- Matériel informatique linéaire sur 4 ans
- Mobilier : linéaire de 5 à 10 ans.

• Mode et durée d'amortissement des immobilisations acquises d'occasion :

- Linéaire sur la durée de vie restant à courir.

• Immobilisations inscrites en dépenses éligibles dans les comptes d'emploi :

Les dépenses éligibles au titre des comptes d'emploi et correspondant à des immobilisations sont enregistrées en totalité en charges de fonctionnement conformément à la convention passée avec les organismes financeurs de contrôle, de tarification ou de tutelle. Une fois le compte d'emploi clos, elles peuvent être re-activées sur les fondements de la réévaluation libre, dans la mesure où elle seront utilisées sur de nouveaux programmes. Le mode et la durée de leur amortissement sont les mêmes que pour les immobilisations acquises d'occasion.

Note N° A7 : PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES CREANCES

Une provision est comptabilisée lorsque le recouvrement de créances est gravement compromis ou lorsqu'ils font l'objet d'une procédure contentieuse.

Note N° A8 : STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et les en-cours sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, au coût d'acquisition ou de production. Ils sont ramenés à leur valeur probable de réalisation, si celle-ci s'avère inférieure.

Note N° A9 : CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

"Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit.

Ceci correspond à :

- des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services".

Le conseil d'administration a opté pour une non valorisation des contributions des bénévoles de l'association afin de ne pas alourdir la charge administrative.

Note N° A10 : INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Elles sont comptabilisées lors de leur versement.

La provision pour indemnité de départ en retraite a été évaluée conformément aux principes généralement admis en France, elle ressort à

104 920 € et a été calculée en fonction de la convention collective handicapée (établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées) et des hypothèses suivantes:

- départ prévu sauf dérogation individuelle : 64 ans pour les salariés cadres et non cadres ;
- taux de rotation du personnel retenu : 12% pour les salariés cadres, et 14% pour les salariés non cadres ;
- taux de progression salariale 1,00% constant pour les salariés cadres et non cadres ;
- taux de charges sociales est de 60% pour les cadres et de 52% pour les non cadres ;
- table de mortalité: table réglementaire INSEE 2020-2022
- Taux d'actualisation : 3,38 %.

Note N° A11 : HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'élève à 30 524,24 € TTC.

Note N° A12 : REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En application de la Loi 2006-586 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous vous informons que le montant global des rémunérations brutes et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants au sens de l'article L. 3111-2 du Code du travail s'élève à 163 216 euros brut pour l'exercice 2024. Aucune rétribution n'est allouée aux dirigeants bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration).



Immobilisations

Consolidé total

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement	10 084.19		11 184.38
Autres postes d' immobilisations incorporelles	32 701.24		33 230.87
Immobilisations incorporelles	42 785.43		44 415.25
Terrains	1 228 648.15		10 718.93
Constructions sur sol propre	4 268 172.61		19 392.00
Constructions sur sol d'autrui			
Install générales, agenc. et aménag. des constructions	1 528 225.13		23 949.34
Installations techniques, matériel et outillage industriels	847 458.66		38 381.46
Install générales, agenc. et aménag. divers			
Matériel de transport	147 485.11		49 137.70
Matériel de bureau et informatique, mobilier	602 549.51		68 310.33
Emballage récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	8 787.27		271 066.43
Immobilisations corporelles	8 631 326.44		480 956.19
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation	720.50		
Autres titres immobilisés	837 451.50		
Prêts et autres immobilisations financières	332 348.60		891.00
Immobilisations financières	1 170 520.60		891.00
Total Général	9 844 632.47		526 262.44



Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de			21 268.57	
Autres postes d' immobilisations incorporelles		33 117.77	32 814.34	
Immobilisations incorporelles		33 117.77	54 082.91	
Terrains			1 239 367.08	
Constructions sur sol propre		6 913.97	4 280 650.64	
Constructions sur sol d'autrui				
Install générales, agenc. et aménag. des constructions		13 490.28	1 538 684.19	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		40 419.03	845 421.09	
Install générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport			196 622.81	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		44 653.80	626 206.04	
Emballage récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes		213 685.62	66 168.08	
Immobilisations corporelles		319 162.70	8 793 119.93	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation			720.50	
Autres titres immobilisés			837 451.50	
Prêts et autres immobilisations financières		55 271.10	277 968.50	
Immobilisations financières		55 271.10	1 116 140.50	
Total Général		407 551.57	9 963 343.34	

Amortissements

Consolidé total

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement	8 859.19	1 979.84		10 839.03
Autres postes d' immobilisations incorporelles	19 922.99	5 310.51		25 233.50
Immobilisations incorporelles	28 782.18	7 290.35		36 072.53
Terrains				
Constructions sur sol propre	2 475 822.69	200 210.56	16 613.69	2 659 419.56
Construction sur sol d'autrui				
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Installations techniques, matériel et outillage	484 116.44	65 502.37	37 848.68	511 770.13
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport	111 379.91	15 439.51		126 819.42
Matériel de bureau, informatique, mobilier	343 355.54	53 737.17	43 709.60	353 383.11
Emballages récup et divers				
Immobilisations corporelles	3 414 674.58	334 889.61	98 171.97	3 651 392.22
Total Général	3 443 456.76	342 179.96	98 171.97	3 687 464.75

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement	1 979.84				
Autres postes d' immobilisations incorporelles	5 310.51				
Immobilisations incorporelles	7 290.35				
Terrains					
Constructions sur sol propre	200 210.56				
Construction sur sol d'autrui					
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers					
Installations techniques, matériel et outillage	65 502.37				
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers					
Matériel de transport	15 439.51				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	53 737.17				
Emballages récup et divers					
Immobilisations corporelles	334 889.61				
Total Général	342 179.96				



Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

Créances et Dettes

Consolidé total

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	277 968.50	277 968.50	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	835 295.25	835 295.25	
Personnel et comptes rattachés	200.00	200.00	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, TVA	8 507.84	8 507.84	
Etat, autres impôts			
Etat, créances diverses	183 348.62	183 348.62	
Groupes et associés	76 419.08	76 419.08	
Débiteurs divers	18 583.68	18 583.68	
Charges constatées d'avance	10 470.62	10 470.62	
Total général	1 410 793.59	1 410 793.59	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			



Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine	867 673.17	867 673.17		
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	3 329 698.93	262 263.46	1 029 620.97	2 037 814.50
Emprunts et dettes financières divers	25 103.28	25 103.28		
Fournisseurs et comptes rattachés	325 681.87	325 681.87		
Personnel et comptes rattachés	209 285.40	209 285.40		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	182 473.87	182 473.87		
Etat, impôt sur les bénéfices				
Etat, TVA	4 327.53	4 327.53		
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	115 328.40	115 328.40		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés				
Autres Dettes	121 669.54	121 669.54		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	30.00	30.00		
Total général	5 181 271.99	2 113 836.52	1 029 620.97	2 037 814.50
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	256 765.06			
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				



Provisions

Consolidé total

Exercice 2024 du 01/01/2024 au 31/12/2024

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétrolier				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour investissement				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	251 499.39			251 499.39
Provisions réglementées	251 499.39			251 499.39
Provisions pour litiges	6 343.80		6 343.80	
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour chage sociales, fiscales sur congés à	19 151.21	34 078.23		53 229.44
Autres provisions pour risques et charges	27 036.34			27 036.34
Provisions risques et charges	52 531.35	34 078.23	6 343.80	80 265.78
Provisions pour immobilisations incorporelles				
Provisions pour immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stock et en cours				
Provisions sur comptes clients	1 246.86	560.00	307.89	1 498.97
Autres provisions pour dépréciations				
Provisions pour dépréciation	1 246.86	560.00	307.89	1 498.97
Total Général	305 277.60	34 638.23	6 651.69	333 264.14
Dotations et reprises d'exploitation		34 638.23	6 651.69	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence				



Association A.P.R.E.S.		N	N-1
COMPTES ANNUELS DU : 01-01-2024		EXERCICE : 2024	2023
AU : 31-12-2024		Durée : 12 mois	12 mois

ANNEXE (Suite)

B1- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX POSTES DU BILAN (1/3)

B1.1) PRESENTATION DES FONDS PROPRES DE GESTION PROPRE ET DE GESTION CONTROLEE SELON LE NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE

	Nature des fonds propres	2024	2023
FONDS PROPRES ET AUTRES FONDS SANS DROIT DE REPRISE		2 164 603	1 634 522
Fonds propres sans droit de reprise		975 385	975 385
Ecart de réévaluation			
Réserves statutaires / contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau dont 786 111 € sur CPC		1 183 832	648 427
Résultat comptable sous Gestion propre		5 386	10 709
AUTRES FONDS PROPRES REGIS PAR LE CASF OU AVEC DROIT DE REPRISE		3 621 081	3 900 162
Fonds propres avec droit de reprise		64 585	231 618
Ecart de réévaluation			
Excédents affectés à l'investissement		277 048	277 048
Excédents affectés à la couverture du BFR		66 665	66 665
Réserves de compensation des déficits		330 942	289 607
Réserves de compensation des charges d'amortissement			
Autres réserves de gestion contrôlée		2 605 552	2 605 552
Dotation aux établissements de santé prévu à l'art. 50		542 391	542 391
RAN - Résultats des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-	433 430	86 009
RAN - Charges rejetées des activités sociales et médico-sociales et contestées			
RAN - Charges des activités sociales et médico-sociales dont la prise en compte est différée	-	78 287	145 772
RAN - Affecté au financement de mesures d'exploitation			
Résultat comptable sous Gestion contrôlée		245 614	52 956
SITUATION NETTE (Sous total)		5 785 684	5 534 683
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement		76 414	58 069
Provisions réglementées		251 499	251 499
FONDS PROPRES		6 113 597	5 844 252



B1.2) PRESENTATION DES RESULTATS PAR ETABLISSEMENT

	RESULTAT COMPTABLE	REPRISE RESULTAT ANTERIEUR	RESULTAT EFFECTIF	DEPENSES NON OPPOSABLES	RESULTAT A AFFECTER
BUDGETS PROPRES	5 386		5 386		5 386
Association	10 251		10 251		10 251
ESAT Commercial (BAPC)	-4 865		-4 865		-4 865
BUDGETS CONTROLES	245 614		245 614	14 156	259 770
CPC	251 914		251 914		251 914
Samsah CD & ARS	80 298		80 298	-3 757	76 541
Foyer d'Hébergement	-44 254		-44 254	6 765	-37 490
ESAT Social	9 283		9 283	-1 043	8 240
Foyer de Vie	-40 117		-40 117	12 191	-27 926
Retraitements	-11 510		-11 510		-11 510
TOTAL ASSOCIATION APRES	251 000		251 000	14 156	265 156

Association A.P.R.E.S.			N	N-1
COMPTES ANNUELS DU : 01-01-24			EXERCICE : 2024	2023
AU : 31-12-24			Durée : 12 mois	12 mois

ANNEXE (Suite)

B1- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX POSTES DU BILAN (2/3)

B1.3) TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Affectation des résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	975 385	-			975 385
Fonds propres avec droit de reprise	231 618	-		167 033	64 585
Ecart de réévaluation	-				-
Réserves	3 781 264	125 698	167 033		3 822 598
Report à nouveaux	588 664	83 452			672 115
Excédent ou déficit de l'exercice	42 247	42 247	251 000		251 000
Situation nette	5 534 683	-	418 033	167 033	5 785 684
Fonds propres consommables	-				-
Subventions d'investissement	58 069		28 960	10 614	76 414
Provisions réglementées	251 499				251 499
TOTAL	5 844 252	-	446 993	177 647	6 113 597



B1.4) TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondants à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subvention d'exploitation						-	
Contributions financières						-	
BPAS - ARS Investissement Construction bureaux	123 102		5 694			117 408	
BPAS - ARS Investissement informatique COVID	29		29			-	
SAMSAH - ARS Investissement informatique COVID	399		399			-	
CPC - ARS investissement informatique COVID	96		96			-	
Foyer - réaffectation PPI accordée	309 804	17 511	-			327 315	
BPAS - réaffectation PPI accordée	78 712	24 169	-			102 880	
CPC - Fonds dédiés au programme Hop'En	192 000					192 000	
BPAS - ARS Fondés dédiés à une étude énergétique des batiments	4 000		609			3 391	
BPAS/SAMSAH - ARS dépenses de masques COVID reportées	605		605			-	
BPAS - CNR H'APPY	414		414			-	
BPAS - CNR Contractualisation&Coopération	1 519		420			1 099	
Fonds dédiés à l'exploitation - Grappe Happy Logiciel DUI	47 621		21 954			25 667	
Ressources liées à la générosité du public						-	
TOTAL	758 300	41 679	30 220	-	-	769 759	-

Association A.P.R.E.S.		N	N-1
COMPTES ANNUELS DU : 01-01-24		EXERCICE : 2024	2023
AU : 31-12-24		Durée : 12 mois	12 mois

ANNEXE (Suite)

B1- COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX POSTES DU BILAN (3/3)

B1.5) MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Détail	Nombre
I- MEMBRES COTISANTS	
. Membres d'honneurs	
. Membres actifs	14
. Autres membres	
II- MEMBRES NON COTISANTS	
. Autres membres	
NOMBRE TOTAL DE MEMBRES	14
NOMBRE DE MEMBRES COTISANTS	10
MONTANT DE LA COTISATION	30 €
MONTANT DES COTISATIONS DE L'EXERCICE	300 €

B1.6) CHARGES A PAYER,PRODUIT A RECEVOIR ET ...

	Montant
Charges à payer par poste de bilan	484 245
Emprunts et dettes des établissements de crédit (intérêts courus)	11 723
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 544
Dettes fiscales et sociales	301 783
Autres dettes	22 195
Produits à recevoir par poste de bilan	190 497
Immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	35 871
Autres créances	154 626
Trésorerie	-
Charges constatées d'avance	10 471
Produits constatés d'avance	30
Charges exceptionnelles	3 559
Produits exceptionnels	227 646
Transfert de charges	124 364

La **cotisation** est une somme d'argent dont les statuts d'une association prévoient le versement pour tout ou partie des membres. Elle contribue au fonctionnement de l'organisme.

Méthode retenue pour la comptabilisation des cotisations :
Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif

Les charges constatées d'avance ne représentent que des charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportées à un exercice ultérieur.

Les produits exceptionnels correspondent principalement à des produits de dégrèvement de cotisations sociales URSSAF pour l'emploi d'aide à domicile.

Association A.P.R.E.S.

COMPTES ANNUELS DU : 01-01-24
AU : 31-12-24

N
EXERCICE : 2024
Durée : 12 mois

N-1
2023
12 mois

ANNEXE (Suite)

B3- INFORMATIONS DIVERSES

B3.1) ENGAGEMENTS HORS-BILAN

	Lettre d'intention	Sûretés réelles	Cautions	Engagements	TOTAL N 2024	TOTAL N - 1 2023
ENGAGEMENTS DONNÉS						
. Retraite du personnel				104 920	104 920	160 907
. Intérêts restant à courir sur emprunts contractés (non compris les emprunts partiellement débloqués)				635 057	635 057	734 364
. Garanties données sur emprunts contractés*		2 544 979			2 544 979	2 707 850
. Garanties données aux dirigeants						
*Les garanties données sur emprunt en 2022 correspondent aux montants initiaux des emprunts contractés. Pour 2023, les garanties données portent sur les montants restants dus au 31/12/2023.						
TOTAL		2 544 979		739 977	3 284 956	3 603 121
ENGAGEMENTS REÇUS						
. Intérêts restant à courir sur prêts consentis						
. Garanties reçues sur emprunts contractés			80 105		80 105	85 010
. Garanties reçues des dirigeants						
. Plafond de découvert autorisé						
. Plafond d'escompte autorisé						
. Plafond loi Dailly autorisé						
. Valeur résiduelle sur crédits-baux mobiliers						
. Valeur résiduelle sur crédits-baux immobiliers						
TOTAL			80 105		80 105	85 010
ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES						
. Effets escomptés non échus						
. Loyers restant dus sur crédits-baux mobiliers					106 270	149 693
. Loyers restant dus sur crédits-baux immobiliers						
. Loyers restant dus sur baux commerciaux						
. Créances ou cptes courants abandonnés à meilleure fortune						
TOTAL					106 270	149 693

B3.2) EFFECTIF MOYEN EMPLOYÉ DURANT L'EXERCICE

	Dirigeants	Cadres	Agents de maîtrise	Employés, Ouvriers	TOTAL N 2024	TOTAL N - 1 2023
Nombre de personnes	5	14		79	98	98
Nombre de postes en équivalent temps plein	3,25	7,93		62,89	74,07	74,22
Dont : . apprentis				-	-	1,00
. handicapés				-	-	0,47
. Autres contrat aidés						